

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux.*

ELIMINATOIRES INTER-RÉGIONALES

Golf de Beaune **17 et 18 juillet 2018**

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs et les membres des équipes : voir règlement général et vade-mecum national.

Catégories d'âge :

Moins de 15 ans nés en 2004 ou après. Minimales : 15 et 16 ans nés en 2002 ou 2003
La Ligue organisatrice ne fixe pas de limite d'index.

FORME DE JEU

Pour un maximum de 24 équipes

5 simples, stroke play 36 trous, 18 trous/tour.

Les 4 meilleures cartes de chaque tour seront retenues.

Une seule marque de départ sera utilisée pour l'ensemble des participants quel que soit leur âge et leur index. Pour chaque tour, l'équipe est composée de 5 joueurs, **dont obligatoirement un joueur né en 2004 ou après.**

La première équipe selon l'ordre de qualification montera en 3ème Division.

En cas d'égalité : voir vade-mecum national <http://www.ffgolf.org/Golf-amateur/Competitions/Structuration-sportive>

ENGAGEMENT : sur extranet

- **Clôture des inscriptions pour les clubs** : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve
- **Clôture des inscriptions des joueurs** : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Possibilité d'inscrire 10 équipiers potentiels.

DROIT D'INSCRIPTION : 100 €

Pour toutes les promotions nationales, inter régionales, Coupe Lignel et pour les championnats des équipes 2 Seniors et Mid-Amateurs, **les droits d'inscriptions restent dus dès la date de clôture des inscriptions des Clubs (1 mois avant le début de l'épreuve).**

COMITE DE L'ÉPREUVE : Etabli par la Ligue recevant l'épreuve.